



## Education Paris révisé le logiciel d'affectation dans les lycées

PAGE 11

# Paris amende le système d'affectation des lycées

Des parents d'élèves dénoncent le logiciel Affelnet, qui concourrait à créer des établissements « ghettos »

**L'**éducation nationale va-t-elle faire taire les critiques que nourrit, dans l'académie de Paris, le logiciel d'affectation des collégiens dans leur futur lycée – baptisé « Affelnet » –, en introduisant un « plafonnement » des boursiers ?

La rumeur, qui circule entre parents, enseignants et proviseurs depuis quelques semaines, devrait être confirmée aux chefs d'établissement par le biais d'une circulaire, lundi 27 mars. « *Un peu tard* », regrettent certains d'entre eux, en rappelant qu'il ne reste que quelques mois de cours aux 800 000 élèves de 3<sup>e</sup> avant le bond vers le lycée.

Les inflexions qui se dessinent n'ont rien du « *changement de logique* » réclamé par bon nombre de parents sur le terrain, en particulier dans ce secteur est de Paris – l'un des quatre districts d'affectation de la capitale – qui concentre tous les superlatifs : plus d'élèves (40 % des petits Parisiens) ; plus d'établissements (une quinzaine, dans neuf arrondissements). Et, surtout, plus de boursiers : ils y sont 31 %, contre 24 % dans le district nord, 19 % au sud et un peu plus de 12 % à l'ouest, selon les chiffres rassemblés par le collectif « Suppression des districts à Paris », qui revendique un millier de familles membres – étiquetées PEEP, FCPE ou indépendantes.

C'est dans ce secteur que le logiciel Affelnet, paramétré par l'académie pour prendre en compte les résultats scolaires (8 000 points selon le nouveau barème), la proximité géographique (8 000 points) mais aussi le statut de boursier (4 000 points), s'est enrayé. Le lycée Turgot (3<sup>e</sup> arrondissement) a symbolisé ce dysfon-

ctionnement, en attirant, pour la rentrée 2016, 83 % de boursiers. Soit 192 élèves de seconde... sur 231. Une « *situation inique* » dénoncée par l'équipe pédagogique, alors que l'algorithme avait été paramétré, dans un contexte d'assouplissement de la carte scolaire, pour casser les « ghettos ».

### La simplification attendra

Après quatre réunions de travail – la dernière jeudi 23 mars –, le rectorat doit rendre sa copie. « *On va définir, dans chaque établissement de chaque district, un pourcentage identique de places où les boursiers seront prioritaires*, explique-t-on dans l'entourage du recteur Gilles Pécout. *Au-delà de cette proportion, une limitation à 50 % est prévue.* »

Pas de quoi résoudre les tensions dans l'Est parisien, estime Sigolène Lapostollet, porte-parole du collectif pour la suppression des districts. « *Ce quota reste au-dessus de la moyenne parisienne*, fait valoir celle qui est aussi présidente de la PEEP au lycée Hélène-Boucher (20<sup>e</sup>). *Avec un boursier sur deux arrivant en classe de 2<sup>de</sup>, en plus des redoublants, on conservera des ghettos.* »

Selon les statistiques rassemblées par son association, il n'y a qu'à Turgot que le nombre de boursiers s'envole aussi haut : les lycées Charlemagne (4<sup>e</sup>) et Weil (3<sup>e</sup>) accueillent entre 40 % et 42 % de boursiers ; Ravel (20<sup>e</sup>) et Arago (12<sup>e</sup>) entre 35 % et 40 % ; Hélène-Boucher et Sophie-Germain (4<sup>e</sup>) entre 30 % et 35 %. Colbert (10<sup>e</sup>) et Victor-Hugo (3<sup>e</sup>), 16 % ; Dorian (11<sup>e</sup>) et Bergson (19<sup>e</sup>), 13 % ; Paul-Valéry (12<sup>e</sup>), 8 %...

La seconde évolution de l'année concerne la France entière : elle découle de la réforme de l'évaluation au collège portée par

Najat Vallaud-Belkacem, explique-t-on au cabinet de la ministre de l'éducation. « *Désormais, deux types de données du livret scolaire unique seront pris en compte : l'évaluation de la maîtrise des composantes du socle commun, prépondérante, sur une échelle de 4 ; les résultats dans les différentes disciplines dans les bulletins de fin de 3<sup>e</sup>* – les notes sur 20, en somme. Avec les coefficients, la pondération, le lissage... on est loin de la « *simplification* » réclamée par les familles.

Leur crainte : voir se multiplier des élèves au score ex aequo, et qu'un tirage au sort s'impose – ce que personne ne confirme, ni au ministère ni au rectorat. Autre inquiétude : voir peser sur des adolescents de 15 ans une « *ambiance de classe prépa* », l'esprit de compétition parmi les bons élèves le disputant à la frustration de se voir distancer par des camarades boursiers, quels que soient leurs résultats.

Dans les rangs de la FCPE, on réclame « *une procédure plus transparente* » (une publication de l'algorithme, un accès des élèves à leurs points) et une « *volonté politique plus courageuse* » : par exemple « *la distribution, dans tous les lycées, d'un tiers de bons élèves, d'un tiers de moyens, d'un tiers de moins bons* », avance son vice-président, Hervé-Jean Le Niger.

Côté PEEP, c'est une « *autre géographie des districts* » que l'on défend : « *Il faut prendre l'engagement de redessiner cette carte trop déséquilibrée*, précise Samuel Cywie, de la PEEP-Paris. *Mais pas pour cette année, le temps manque.* »

### Pas de solution miracle

La vivacité du débat parisien ferait presque oublier que dans les



autres académies, le passage dans la moulinette informatique des choix des collégiens ne crée pas la bronca. Et pour cause : il ne remet pas en jeu – ou si peu – les « bassins géographiques » de sectorisation, disent les chefs d'établissement ; a fortiori quand l'offre scolaire est « raisonnable » et qu'il n'y a pas de « hiérarchisation » des lycées. Mais en la matière, Paris n'est pas « raisonnable » : quoi qu'en disent les défenseurs de l'« école unique », nul ne peut ignorer la mise en concurrence et les effets de réputation qui pèsent sur bon nombre de ses 74 lycées publics.

Est-ce la démonstration qu'un

algorithme ne peut pas tout ? C'est en tout cas le rappel qu'il n'existe pas, en matière d'éducation, de « remède miracle » sur le temps long. « Avec Affelnet, la ségrégation sociale des lycées publics a diminué de 30 % en une décennie, rappelle l'économiste Julien Grenet, cosignataire en 2014 d'un rapport pour l'Institut des politiques publiques. Mais en dix ans, les familles se sont adaptées, les boursiers ont intégré le rôle du bonus... Ce sont ces évolutions que le système doit prendre en compte. »

Affelnet a aussi mis fin au « mercato » des élèves, cette sélection des bons dossiers qui

s'opérait, auparavant, en sous-sol du rectorat, rappelle Philippe Tournier, du syndicat de fournisseurs SNPDEN-UNSA. « Ce sont les chefs d'établissement qui ont demandé à changer de procédure. C'est un progrès. Mais on ne peut pas attendre d'un outil qu'il règle le déséquilibre entre le nombre de places et la demande. Ce n'est pas aux algorithmes de définir une politique ! » A gauche comme à droite, le sujet de la mixité ne s'est pourtant pas imposé parmi les grands thèmes de la campagne présidentielle. ■

MATTEA BATTAGLIA

## LE CONTEXTE

### L'OUTIL AFFELNET

La « procédure d'affectation des élèves par le Net » (Affelnet), introduite en 2008, permet aux collégiens de 3<sup>e</sup> d'effectuer leurs vœux d'entrée au lycée. C'est un « outil d'aide à la décision », souligne-t-on au ministère de l'éducation, qui s'appuie sur un calcul de barème. Ce barème permet de départager les élèves lorsque le nombre de candidatures excède les places disponibles, sans notion de « premier arrivé, premier servi ».

L'algorithme prend en compte le secteur géographique, des motifs de demande de dérogation (élèves souffrant d'un handicap ou malades, boursiers, fratries, limite de secteur, parcours scolaires particuliers), les résultats scolaires, l'avis du chef d'établissement d'origine, l'avis d'une commission préalable à l'affectation. En fonction des académies et des priorités locales, les recteurs modulent ces différents facteurs dans le calcul du barème.